



Façon dont le secteur de la céramique a été évalué dans le contexte de la révision par la Commission européenne des «lignes directrices relatives aux aides d'État» pour le système d'échange de quotas d'émissions de l'UE

Affaire ouverte

Affaire 1006/2021/SF - **Ouvert le** 21/07/2021 - **Décision le** 15/07/2022 - **Institution concernée** Commission européenne (Traité par un tribunal) |